

Constituante de la Conférence romande de la Formation continue

Initiée et coordonnée par la FSEA, la Conférence Romande de la Formation continue a été créée le 26 juin 2007 : lieu d'échanges, d'informations et de production de recommandations liées à l'orientation de la FC en Suisse romande, elle a pour ambition de renforcer la concertation romande en la matière, dont l'état – décrit par Jean-Pierre Brügger, président de la Conférence intercantonale de la formation continue (CIFC) – reste insatisfaisant. Elle réunit les acteurs représentatifs dans le domaine de la FC en Suisse romande issus des autorités cantonales, des partenaires sociaux, d'institutions représentatives de tous les domaines d'activités de la formation continue (de la pré-formation à la formation continue supérieure en passant par la formation en entreprise) et prépare les discussions agendées au niveau national. D'ores et déjà forte d'une trentaine de membres, la Conférence romande revêt une fonction politique et stratégique.

La conseillère nationale Géraldine Savary a été sollicitée pour prendre la Présidence de la Conférence qui s'est donné pour mission première de promouvoir les politiques romandes en matière de formation continue, notamment dans la perspective de la future Loi sur la formation continue.

Elle entend ainsi développer, en collaboration étroite avec la FSEA, des synergies avec les organisations actives en Suisse romande dans le domaine de la formation continue et s'engage à participer activement aux travaux préparatoires - déjà en cours - de la future loi fédérale sur la formation continue dont la conseillère nationale Chiara Simoneschi Cortesi, présidente de la FSEA, a mis en évidence toute l'importance pour l'évolution économique et sociale du pays. L'inscription d'un article sur la formation continue dans la Constitution fédérale en mai 2006 représente un pas important sur la voie d'une large reconnaissance de la formation continue au sein du système de formation suisse : il s'agit maintenant de lui donner corps.

Dans ce contexte, la FSEA rappelle ses principes politiques de formation :

1. Formation continue pour tous ;
2. Equivalence entre formation continue générale et formation continue à des fins professionnelles ;
3. Pluralisme et qualité de la formation continue ;
4. Développement d'un système de formation continue et reconnaissance des certifications en formation continue ;
5. Développement de modèles de financement plus adéquats ;
6. Renforcement continu de la formation continue.

Pour promouvoir ces principes dans la loi fédérale, quelques points clé ont été soulignés lors de la séance inaugurale de la Conférence : accès facilité à la formation continue pour tous ; promotion de la formation de base des adultes ; mesures financières favorisant aussi bien l'accès que les offres de formation pour les publics cibles défavorisés ; mesures dans le domaine l'égalité homme / femme et dans celui de la compensation et de l'adaptation aux modifications du marché du travail ; réalisation de l'égalité des chances à l'admission aux formations supérieures ; sensibilisation grand public à la formation continue ; promotion et valorisation de projets romands inscrits dans la poursuite de ces objectifs.

Ces principes et recommandations ne datent pas d'hier. Au niveau politique et fédéral, des efforts considérables ont été réalisés durant la législature 1999-2003, notamment sur la base du rapport Gonon&Schlaefli, mais bien des promesses sont restées lettre morte. Au niveau institutionnel et cantonal, des initiatives ont été prises, mais la participation et l'engagement des cantons restent très inégaux. D'une manière générale, la réalité est décevante et un seul constat s'impose : faire mieux. En termes de clarification des rôles, de financement, de qualité, d'égalité des chances, d'accès, d'information, de sensibilisation...

Pourtant, bien des projets romands se sont montrés novateurs : sur la validation des acquis, sur la formation des formateurs, sur la collaboration avec l'université, sur l'éducation non formelle, sur les publics peu ou pas qualifiés, sur la qualité, sur les partenariats, sur des modèles de financement, ... Historiquement plus avancée dans ce domaine que la Suisse alémanique, la Suisse romande est dotée d'un capital sous-exploité. Il s'agit de le faire valoir dans la perspective de la future loi, et au bénéfice d'une politique publique de formation continue digne de ce nom.

Appuyée sur ses membres, sur les relais politiques informés de première main – et ainsi renforcés, sur des groupes de travail qui se réuniront en fonction de thèmes ciblés et prioritaires, sur les réseaux existants, notamment autour de la FSEA romande, l'un des objectifs de la Conférence romande est donc de peser dans l'élaboration de la loi sur la formation continue, et pour se faire de mieux représenter, défendre et soutenir, dans les organes compétents, les projets romands.

Bernadette Morand-Aymon
Directrice FSEA romande
27 juin 2007

Synthèse des décisions :

Première séance de la Conférence : jeudi 6 décembre 2007 ;
15:00-18:00 ; Fribourg (horaires et lieu à préciser)

Thème : Financement de la FC

Préparation : groupe de travail (s'annoncer auprès de BMA jusqu'à la fin août [bma@alice.ch])
Dossier : présentation de modèles novateurs existants (en CH et dans d'autres pays européens)

Activités à conduire en parallèle :

- Etablissement des statuts et de la charte de la Conférence : groupe de travail
- Elargissement de la conférence : Chefs Formation professionnelle, organisations patronales, ... : BMA, Commission romande, ...)
- Recherche de financement pour le fonctionnement de la Conférence romande (principalement par les cantons : Chiara Simoneschi Cortesi, Géraldine Savary, Jean-Pierre Brügger, Didier Juillerat, BMA...)
- Projet plateforme électronique/site Conférence romande